

LES P'TITES BREVES DE LA CFDT

SECTION CFDT DU CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE

LA CFDT SIGNATAIRE DE L'ACCORD EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

- **Le handicap ne doit plus être un tabou dans notre entreprise**
- **Des nouveaux droits parce que la CFDT signe cet accord (avec le SNECA et SUD) !**
- **Agir et signer l'accord, c'est le rôle d'un syndicat responsable!**

**Pour tout renseignement, questionnement, accompagnement, vous pouvez contacter :
Manuella FEAUVEAU, membre de la CSSCT et
Gersende LERAY, membre de la commission sociale.**



Déclarer une situation de handicap dans son travail ce n'est pas facile, accepter la maladie, vivre avec ...

Aujourd'hui, déclarer sa situation de handicap et pouvoir bénéficier d'avantages pour faciliter le quotidien, c'est possible !

Aides financière : 500 euros de Cesu, un plus pour faciliter le quotidien

Absences médicales facilitées

Embauche des personnes en situation de handicap

Promotion et formation : avoir les mêmes possibilités que l'ensemble des collaborateurs

Accord consultable sur commeo RH

Par sa signature, la CFDT veille à favoriser l'emploi et l'accès à l'emploi des personnes en situation de Handicap

Nous restons à votre disposition pour vous apporter les réponses.

Vos élus CFDT : Manuella FEAUVEAU / Gersende LERAY / Gilles

BERNADEAUX / Martine COULON- HOUDAYER / Gaëlle LECOQ / Samuel COSNUAU / Lynda LAIR / Christelle ABRIVARD / Laurent GABET



Retrouvez-nous sur le site cfdtanjoumaine.com



Votre Contact local



STENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS